

## **Déclaration de SUD éducation**

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs les membres du  
CSA,

Il n'y a pas de mot pour exprimer notre sidération, notre désarroi, notre colère suite au vote de la loi Immigration portée par le gouvernement le 19 décembre dernier avec les voix de la "majorité présidentielle", de la droite et de l'extrême droite : **cette loi est une régression sans précédent**. Elle rompt avec l'histoire et les fondements de notre démocratie en discriminant une partie de la population. À l'occasion de la journée pour les droits des enfants du 20 novembre, SUD éducation avait déjà alerté sur les entraves aux droits de nos élèves en matière d'accès au logement et à la santé et sur les conséquences sur leur scolarité, notamment pour les élèves sans papiers et les jeunes isolé·es étranger·es, .

Avec l'adoption de cette loi, un cap est franchi en matière d'atteintes aux droits des enfants puisque certain·es de nos élèves se verront privé·es de la nationalité française, du droit de vivre en famille, du droit au logement. Le gouvernement entend signifier à ces élèves qu'ils et elles sont des citoyen·nes subalternes. C'est bien la démocratie et son apprentissage à l'école qui sont en danger.

**Les mesures de "préférence nationale" présentes dans cette loi sont directement issues du programme de l'extrême droite.**

En reprenant les propositions du Rassemblement national, le gouvernement participe à la diffusion de leurs idées racistes dans la société, il portera une lourde responsabilité dans leur « irrésistible ascension ».

Mais revenons au sujet qui occupe notre CSA d'aujourd'hui : l'école française a de nouveau été confrontée début décembre à la comparaison avec les autres écoles des pays de l'OCDE. Sans surprise on constate que notre système éducatif fait partie des plus inégalitaires, le déterminisme social y joue un rôle majeur. Pour SUD éducation, cette situation résulte de choix politiques : l'État ne finance pas l'école comme il le devrait : des milliers de postes d'enseignant·e supprimés depuis 2017, des salaires qui patinent, des conditions de travail qui se dégradent à tel point que le ministère peine à recruter des personnels mais aussi et surtout des réformes imposées qui désorganisent la vie des établissements et accentuent le tri social.

La baisse démographique dans le 1er degré aurait pu permettre de donner de l'air aux écoles, d'assurer les remplacements, de reconstruire les RASED, de permettre la formation des enseignant·es, y compris avec les mouvements de pédagogie émancipatrice tel que l'ICEM ou le GFEN, or vous maintenez la suppression de 650 postes.

Dans le 2d degré, SUD éducation accueille favorablement l'annonce du maintien des 484 postes qui devaient être supprimés à la rentrée prochaine néanmoins on déplore que les faibles moyens engagés le soient quasi uniquement dans la mise en œuvre de cette réforme du collège que l'on dénonce.

Les moyens exceptionnels engagés devraient servir à assurer le remplacement et la formation des personnels sur temps de travail ainsi qu'une baisse générale du nombre d'élèves par classe, et particulièrement en éducation prioritaire.

**Plutôt que de donner davantage de moyens pour prévenir la difficulté scolaire chez les élèves les plus fragiles en raison de leurs difficultés scolaires et/ou sociales, de leur parcours de migration, de leur handicap, le ministère fait le choix de financer des mesures qui sanctionnent, qui sélectionnent et qui trient ces élèves.** La politique éducative du ministère répond aux pressions de la droite libérale et réactionnaire et de l'extrême droite en reprenant leurs propositions.

Les mesures annoncées dessinent en effet une école qui ségrègue et qui rend les élèves responsables de leurs difficultés, sous couvert d'autorité et de volonté d'élever le niveau des meilleurs. Ces choix éducatifs sont à l'image des choix politiques du gouvernement : celui-ci mène une politique au bénéfice des plus riches, comme en témoigne la réforme de la voie professionnelle.

Pour SUD éducation, il n'y a pas de doute sur les effets des annonces "Choc des savoirs" : la suppression des corrections académiques, l'augmentation de la part des résultats aux épreuves terminales pour l'obtention du DNB, les groupes de niveau sur la totalité des enseignements de français et de mathématiques, va conduire à une baisse sans précédent des résultats des élèves des collèges d'éducation prioritaire au DNB et par conséquent **à une fuite toujours plus importante vers les collèges privés.** L'enquête PISA montre que le nombre d'élèves de 15 ans scolarisés dans le privé a augmenté de 5 points depuis 2018. Or, les IPS publiés l'an passé ont montré avec force que la dualité scolaire est grandement responsable du manque de mixité scolaire.

Alors que l'enseignement privé est déjà financé à 73% par l'argent public, **l'Éducation nationale organise et finance la ségrégation scolaire** : lorsqu'un collège favorisé est situé près d'un établissement défavorisé, dans 85% des cas c'est un établissement privé.

**Avec ses annonces, vous renoncez, Monsieur le ministre, à la promesse**

**démocratique d'un collège unique qui met en oeuvre les moyens nécessaires pour garantir à tous les élèves l'accès à un même enseignement afin de lutter contre les déterminismes sociaux.**

Nous ne nous berçons pas d'illusions à SUD éducation, nous savons que ce sont les élèves des milieux populaires, les élèves en situation de handicap ou les élèves allophones qui seront sur-représentés dans les groupes de niveau les plus faibles. De même, les filles seront sur-représentées dans les groupes de niveau les plus faibles en mathématiques. Ce projet de groupes de niveau enferme les élèves dans les déterminismes sociaux, et participe au nivellement des exigences vers le bas pour ces élèves.

**Cette politique de ségrégation scolaire est à l'opposé de l'ambition de l'école inclusive que SUD éducation défend.**

Dans vos annonces sur les postes, vous ne prévoyez pas les moyens nécessaires pour l'inclusion scolaire. Il y a pourtant urgence à donner de vrais moyens à hauteur des besoins pour garantir un même droit à l'éducation pour tou·tes. L'école inclusive invite à revoir la formation initiale et continue des personnels pour adapter la pédagogie aux difficultés des élèves, elle nous invite également à respecter des rythmes d'apprentissage sur le temps plus long des cycles, elle invite à réduire le nombre d'élèves par classe pour améliorer le climat scolaire et les conditions d'étude en classe. L'école inclusive invite enfin à solliciter le travail des enseignant·es spécialisé·es et des AESH, véritables spécialistes du handicap à l'école. **C'est pourquoi, SUD éducation revendique la création d'un vrai statut de la Fonction publique pour les personnels AESH, indispensables à l'inclusion scolaire.** Si le ministère continue son passage en force sur l'acte II de l'école inclusive en imposant la mutualisation et la pénurie chronique de moyens, alors il s'expose à monter durablement les personnels contre la scolarisation des élèves en situation de handicap et à nourrir le validisme. Nous souhaitons, à SUD éducation, que le ministère de l'Éducation

nationale utilise les fonds publics non par pour trier les élèves ni pour expérimenter l'uniforme ou le SNU mais pour garantir des conditions d'études dignes pour tous les élèves. Les 150 postes fléchés pour lutter contre le harcèlement scolaire sont essentiels mais ne suffisent pas, il faut à présent former ces personnels et cadrer leurs missions pour qu'ils ne se substituent pas aux personnels médico-sociaux dont l'intervention dans l'école est indispensable pour accompagner les jeunes.

**SUD éducation tient à rappeler à l'occasion de ce CSA six revendications fondamentales pour le service public d'éducation :**

- **l'augmentation des salaires des personnels,**
- **la création d'un statut de la Fonction publique pour les AESH,**
- **la baisse du nombre d'élèves par classe,**
- **le recrutement de personnels enseignants, de Vie scolaire, médico-sociaux, administratifs...**
- **l'accès à une véritable formation initiale et continue pour les personnels sur temps de travail,**
- **la reconversion écologique de l'école.**

**C'est pourquoi SUD éducation appelle les personnels à la grève le 1er février prochain.**